



Objet : **Rentrée des vacances de la toussaint**

Bègles, le 31/10/2021

Le Proviseur

Aux

Parents d'élèves

Elèves

Service
Administration

Dossier suivi par
Pascale LORLETTE

Téléphone
0557304900

Télécopie
0556850174

Mail
ce.0333273d@ac-
bordeaux.fr

Mesdames, Messieurs, chers élèves,

Tout d'abord, j'espère que ces vacances ont été profitables à vos enfants et qu'ils ont pu se reposer sereinement, entourés de leurs proches, afin de récupérer d'un début d'année scolaire très impliquant et pour le moins singulier. Cette période de congés aura malheureusement été marquée par la survenue d'événements tragiques qui nous ont tous et toutes bouleversés.e.s interrogeant frontalement les missions de l'école et réaffirmant, de fait, le rôle central que celle-ci doit jouer afin que les enfants qui nous sont confiés puissent développer une citoyenneté positive et confraternelle en portant, ancrées fermement en chacun d'eux, les valeurs de notre république, seuls remparts face à l'obscurantisme et à la haine.

L'hommage initial prévu à la mémoire de Samuel Paty et réparti en trois temps, ne pourra pas se tenir en l'état et a dû être adapté pour faire face aux nouvelles dispositions sanitaires induites par le nouveau confinement que nous subissons depuis vendredi.

Je vous communique, à l'aune des instructions reçues hier soir de notre institution, le déroulé de cette rentrée des vacances de la toussaint :

1) **Hommage à Samuel Paty :**

Contrairement à ce qui avait été envisagé, la rentrée se fera « normalement » et ne se déclinera pas en trois temps comme initialement prévu. Ainsi les élèves respecteront leur emploi du temps et se rendront au lycée aux plages horaires habituelles (le portail du lycée sera ouvert dès 7h30 et les cours débuteront à 8h00).

**Lycée Vaclav
Havel
5, Av Danielle
Mitterrand
BP 154
33130 BEGLES**

Chaque enseignant sera libre d'engager, avec les élèves, un temps pédagogique autour des valeurs de la république et de l'école.

Ce « temps pédagogique » pourra être conduit dès le 02 Novembre ou bien à un autre moment durant ce même mois au libre choix des équipes pédagogiques. Il devra toutefois être obligatoirement réalisé pour chaque classe.

A 11h00, ce lundi 02 Novembre, une minute de silence devra être respectée par l'ensemble des personnels et des usagers de l'établissement. Celle-ci se déroulera en salle de classe et dans tous autres lieux dans lesquels se trouveront élèves et personnels (cafétéria, vie scolaire, salles de travail etc.)

Une lecture de la lettre aux instituteurs de Jean Jaurès devra préalablement être lue. Cette lecture peut être faite par l'enseignant.e ou diffusée sous forme de fichier mp3.

2) Adaptations du protocole sanitaire liées à la mise en œuvre du confinement :

Le principe retenu est celui de l'accueil de tous les élèves (tous les niveaux de la 2^{nde} au DECESF) et sur l'ensemble du temps scolaire.

Afin de satisfaire à ce principe général, les décisions figurant ci-dessous doivent être appliquées :

- **Maintien des mesures préventives de la part des personnels et des parents** (ne pas venir au lycée en cas de fièvre (température \geq à 38°), présence de symptômes chez la personne ou dans l'entourage proche, cas positif ou cas contact)
- **Stricte observation de la distanciation physique** : un mètre lorsque cela est possible. Les salles de classes vont être aménagées afin d'exploiter l'espace au maximum. **Il est interdit de changer cette disposition spatiale qui devra demeurer en l'état** (pas d'ilots etc.). Cette distanciation ne s'applique pas à l'extérieur entre les élèves d'un même groupe, cependant, elle est maintenue pour des élèves issus de groupes différents.
- **Les gestes barrières doivent être scrupuleusement respectés** (se référer à l'infographie) avec, notamment, une fréquence de lavage des mains renforcée (à l'arrivée au lycée, avant et après chaque repas, avant et après les récréations, après être allé aux toilettes, avant de rentrer au domicile ou à l'arrivée au domicile)
- **Le port du masque est obligatoire pour tous les usagers du lycée** (personnels, élèves et visiteurs) **en tout lieu et de façon permanente**. Les personnels pourront venir s'approvisionner auprès de l'administration pour renouveler leur stock de masques. Concernant les élèves, la mise à disposition relève des familles mais l'établissement en fournira à ceux qui les ont oubliés ou dont la situation familiale s'avère précaire (se présenter à l'accueil dans ce cas).
- **La ventilation des locaux sera réalisée toutes les deux heures** pendant les intercourts et les récréations. Notre établissement bénéficie d'une ventilation mécanique très efficace qui garantira, avec l'ouverture des fenêtres toutes les 2 heures, un renouvellement de l'air optimal.
- **Limitation du brassage des élèves** : Mme Champion, proviseure-adjointe, va travailler à l'adaptation des emplois du temps pour que les classes puissent demeurer au maximum dans une même salle. Cette volonté se heurte à l'usage nécessaire des salles de TP et informatiques mais également à l'organisation induite par la réforme et ses groupes de spécialités. La mise en œuvre des modifications aura lieu à compter du 09/11/2020. Il est nécessaire de sensibiliser les élèves à éviter de sortir sur le parvis du lycée et de demeurer dans la cour du lycée en respectant les groupes classes.

- **Nettoyage et désinfection des locaux :**

- Le nettoyage des sols se fera un fois par jour.
 - Les élèves seront chargés de nettoyer, à chaque. Les pulvérisateurs ainsi que du sopalin seront présents dans chaque salle.
 - Les poignées de portes et autres surfaces fréquemment touchées seront désinfectées plusieurs fois par jour par nos collègues agents d'entretien.
 - Les tables du réfectoire seront nettoyées et désinfectées après chaque service (petit-déjeuner, déjeuner et dîner).
 - L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs sera limité. L'usage de rubalise matérialisera les endroits interdits.
- ~~Chaque élève devra se munir d'une attestation du lycée (ci-jointe).~~ La possession du carnet de correspondance suffit. Par contre l'attestation est nécessaire pour les parents devant se déplacer au lycée pour accompagner leurs enfants ou pour d'autres motifs.
- Les cours des enseignants considérés comme « vulnérables » se feront en visioconférence au sein même de la salle de classe. Les élèves devront donc se rendre à leurs cours en se référant à l'emploi du temps matérialisé dans pronote.
- Toutes les réunions et instances (CA, conseils de classes etc.) se réaliseront en distanciel.
- La réunion parents-professeurs du 09/11/2020, à destination des parents d'élèves de 1^{ère}, est annulée. Nous envisagerons ultérieurement, la mise en place de visioconférences de substitution.

Je sais combien ce fonctionnement est contraignant pour chacun.e d'entre nous mais je suis persuadé que notre unité, au travers d'une solidarité qui doit s'exprimer entre membres d'une même communauté éducative, saura nous permettre de surmonter cette période négative et que nous retrouverons bientôt des moments plus sereins et agréables.

Me tenant à votre disposition pour tout complément d'information.

Très cordialement,

B.BALLARIN